

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.  
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 4 (1938)

**Heft:** 61

**Artikel:** De la nécessité d'un "Journal d'actualités suisses"

**Autor:** Frikart, Max

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-732970>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

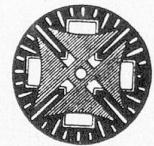
**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**IV. Jahrgang 1938**  
**No. 61, 1. März**

Offizielles Organ des Schweizerischen Lichtspieltheater-Verbandes, Zürich  
Organe officiel de l'Association Cinématographique Suisse à Zurich

Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach    Erscheint monatlich    Abonnement: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—



## De la nécessité d'un «Journal d'Actualités suisses»

Le 4 septembre dernier, 32 associations et organisations différentes, représentant les classes les plus diverses de la population suisse, ont soumis aux Chambres fédérales une requête concernant les mesures à prendre en matière de cinéma. Cette volumineuse requête revendiquait entre autres la création d'un journal d'actualités suisses.

Ainsi fut soulevée une question qui intéresse l'opinion publique depuis fort longtemps. Depuis la disparition des premières actualités suisses, il y a quelques années déjà, la presse quotidienne n'a cessé d'en réclamer la réapparition. Différentes démonstrations de la part du public prouvent que la situation actuelle, dans ce domaine, n'est plus tenable. Et le fait suivant démontrera qu'il ne s'agit pas seulement de cas et de desiderata isolés: il y a quelques semaines, un jeune placeur d'un grand établissement cinématographique suisse demandait à la Commission fédérale du cinéma de lui aider à créer une actualité suisse, «la clientèle du cinéma dans lequel il est employé réclamant à chaque instant que les „actualités“ comprennent enfin des sujets suisses».

Dans son message concernant l'institution d'une Chambre suisse du cinéma, le Conseil fédéral a très nettement pris position au sujet des actualités suisses. Il déclare notamment que «les films d'actualités sont employés dans une large mesure à la propagande culturelle, économique et autre, bien que, souvent, sous une forme non apparente. Dans ces conditions, il est intolérable que les actualités étrangères soient données dans les nombreuses salles de notre pays sans aucun contrôle et sans qu'il soit tenu compte le moins du monde de nos besoins».

Les débats des Chambres fédérales, au sujet de l'institution de la dite Chambre, ont démontré clairement que la grande majorité de nos députés partagent ce point de vue. Dans son rapport, Monsieur E. Loepfe-Benz, Conseiller aux Etats, a souligné comme suit l'importance de la question:

«Dès lors, des millions d'étrangers n'entendent et ne voient presque plus rien de suisse dans les cinémas de leur pays, alors qu'à nous, citoyens suisses, on ne nous présente, semaine après semaine, que des actualités étrangères qui sont une propagande masquée ou non en faveur d'idéologies et de pays étrangers. L'une des premières tâches de la Chambre suisse du cinéma sera donc de faire revivre l'actualité suisse.»

Monsieur Huggler, rapporteur du Conseil national, s'est exprimé en termes semblables, en recommandant chaleureusement la création d'une actualité suisse qui ferait connaître la vie et l'économie suisses ainsi que les mœurs et les coutumes de notre pays.

Il ressort de ce court résumé que la population et les autorités suisses sont unanimes à réclamer la création d'un journal d'actualités suisses. La question se pose de savoir si la réalisation de ce vœu est possible, quand et comment?

Avant d'aborder cette question, jetons encore un coup d'œil sur la portée générale du problème. Le caractère fortement politique qu'on donne aux actualités modernes est connu; on sait également avec quel soin les différents Gouvernements contribuent à leur organisation. L'intérêt des spectateurs est concentré sur l'influence que les films d'actualités exercent sur eux et

sur la possibilité de leur faire voir ce qui se passe dans le monde, selon les conceptions de leur Gouvernement. C'est la raison pour laquelle les actualités sont aujourd'hui un facteur si important pour la propagation des idéologies politiques.

Si l'unanimité se fait en Suisse autour de la nécessité d'avoir un journal d'actualités national, ce n'est pas seulement parce qu'il consacrerait notre souveraineté officielle, mais aussi parce qu'il marquerait l'accomplissement d'un devoir que réclame la dignité de notre pays.

Il est du devoir du peuple souverain de s'occuper de cette question, comme il est aussi du devoir des autorités d'en chercher une solution conforme aux exigences nationales. Et comme il s'agit du salut et du prestige de notre pays, la collaboration des milieux économiques intéressés ne saurait faire défaut.

La Commission fédérale du cinéma a spontanément voué une attention toute spéciale à l'examen de la question des actualités, en se basant sur les principes suivants:

1. la question des actualités doit être résolue;
2. il faut trouver une solution répondant à nos traditions démocratiques;
3. cette solution doit tenir compte des moyens dont nous disposons.

Il faut préciser tout d'abord qu'on ne pourra rien faire sans certains sacrifices de la part des intéressés. Et la question se pose de savoir si ces sacrifices sont plausibles et supportables. Il ressort d'un premier examen très approfondi auquel a procédé la Commission fédérale du cinéma qu'on peut demander de tels sacrifices, car ils seront modestes.

Il faut aussi prévoir avant tout — prévision toute naturelle — une qualité irréprochable des actualités au point de vue idéal et technique. Il faudra donc veiller à ce que les sujets présentés soient le reflet fidèle des divers aspects de la vie, de l'activité, des conceptions et des sentiments suisses.

Le futur journal d'actualités suisses ne devra pas contenir seulement des vues de nos montagnes et de nos stations d'étrangers, mais aussi des scènes intéressantes de notre activité journalière et de notre travail. Il ne suffira pas de montrer que les Suisses sont d'excellents skieurs et alpinistes, mais que leur existence repose sur le travail et sur l'activité.

On atteindra ce but en partageant en deux parties le journal d'actualités, qui paraîtra sous forme de bandes complémentaires d'une longueur de 100 à 130 mètres, soit: une première partie qui sera réservée aux sujets documentaires (scènes de travail, événements nationaux, paysages, etc.) et une seconde partie qui ne comprendra que des sujets d'actualité (événement sportifs, actualités politiques, etc.). Un rédacteur attitré aura

la responsabilité du choix des sujets; on pourra lui adjointre des rédacteurs occasionnels qui le tiendront au courant des événements susceptibles de figurer dans le journal filmé. Il est bien entendu que tous les domaines et que toutes les classes de la population devront avoir l'occasion de collaborer à la composition des programmes d'actualités, comme nous le dicte d'ailleurs notre esprit national.

Pour les travaux de confection du journal on ne pourra faire appel qu'à nos meilleurs spécialistes, quitte à recourir à des étrangers si l'on ne trouve pas dans le pays des personnes suffisamment qualifiées pour garantir un rendement technique irréprochable.

La question de savoir s'il faudra confier la production du journal suisse à une nouvelle société à fonder ou si l'on pourra s'entendre avec les maisons de production existantes, n'est pas encore éclaircie. On donnera cependant la préférence à la seconde alternative, si faire se peut.

D'autre part, et si c'est possible, on recourra également aux maisons de location de films existantes pour la distribution du journal. Nous croyons savoir que les milieux intéressés sont d'ores et déjà bien disposés à ce sujet.

Les calculs auxquels la Commission fédérale du cinéma a procédé ont démontré que le coût des actualités suisses ne sera pas excessif. Reste à savoir comment on pourra répartir les frais pour que tous les intéressés puissent y participer! La Commission fédérale du cinéma est persuadée qu'on pourra trouver une solution équitable.

Le premier projet élaboré par la Commission est à la disposition des intéressés directs qui voudraient en discuter. En choisissant cette façon de procéder, on est parti de l'idée que la volonté de collaborer existe réellement et qu'on a bien l'impression que l'on doit pouvoir résoudre le problème.

Encore quelques mots de portée générale pour terminer: le but d'un journal d'actualités suisses consistera avant tout à montrer et à rappeler d'une façon intéressante, au peuple suisse, tout ce que la Suisse a de bon. Il devra servir également de moyen de propagande suisse à l'étranger, tout en attirant toujours plus l'attention étrangère sur notre pays. Notre futur journal d'actualités ne devra pas être de prime abord un moyen de propagande suisse; il devra se contenter de servir les intérêts de la propagande. Si l'on veut attirer l'attention de l'étranger sur notre travail et sur nos institutions, cela devra se faire d'une façon objective et tenant compte de nos meilleures traditions suisses. Ce ne sont ni des flatteries excessives ni une propagande trop élogieuse qui devront marquer le pas, mais bien des reportages filmés tout à fait objectifs.

Max Frikart.